



Programme

État Généraux de l'Habitat

Dans le cadre de Petites villes de demain

Jeudi 25 et vendredi 26 novembre 2021 à Paris

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DU VAL DE SEINE
3/15, quai Panhard et Levassor - 75013 Paris

MéTRO : Station Bibliothèque François Mitterrand (ligne 14)

RER C - Bibliothèque François Mitterrand

Tramway : T3a - Avenue de France

© FNHR / Fabien Hugaut, FNHR / Parc de Graine / Parc de Loire-Anjou-Touraine / Sébastien Cailler - FNHR / Philippe Chiffolleau, Parc du Luberon / Françoise Bonnet-Vachille, Parc du Luberon



PROGRAMME

De l'économie hors-sol au projet local : préparer une nouvelle donne pour des « territoires augmentés »



« L'américain way of life » a été le modèle de développement de la deuxième moitié du vingtième siècle. Aujourd'hui, ce fonctionnement consumériste a définitivement posé ses limites sur quasiment tous les plans : en termes d'habitat et de respect du patrimoine, de consommation d'espace, dans l'alimentation, en matière écologique, dans les liens sociaux, au niveau du climat. Plus l'économie est « hors-sol », plus elle devient un contresens à la santé, aux arts de vivre et aux modes d'habiter dans le plein sens du terme. Mais les consciences s'éveillent. Sur fond de crise, sanitaire, climatique et écologique, les Français renouent avec les territoires ruraux. Si le premier vecteur de ce changement est l'envie d'espace et de nature, à nous de proposer un projet global pour donner envie « d'habiter pleinement un territoire ».

Nous faisons le pari que les territoires les plus attractifs, seront ceux qui s'appuieront sur les ressources locales, les savoir-faire, les territoires.

Nous avons des modèles qui nous inspirent. C'est ainsi qu'en Autriche dans la région du Vorarlberg les architectes, avec le concours des artisans, se sont mis à construire des maisons modernes, inspirées des maisons traditionnelles et avec du bois local. À partir de ce mouvement architectural s'est mis en place un objectif qui vise à ne plus utiliser d'énergie fossile d'ici 2050 et à repenser tous les besoins et à la façon d'y répondre, appuyés par une politique régionale.

En Toscane, l'école territorialiste de Florence a inventé le principe de la bio-région qui préconise que, toute politique doit s'appuyer sur une connaissance minutieuse d'un paysage et de son fonctionnement avant d'être discutée, construite et mise en œuvre avec ses habitants. Car ce processus fait plus que préserver le patrimoine et les ressources du territoire, il produit des richesses indélocalisables.

À partir de ce défi, toutes les intelligences et les compétences d'abord publiques puis privées peuvent être mobilisées pour avancer en cohérence. Dans ce domaine, la démarche politique peut dynamiser l'économie, en tout cas une certaine économie. Et les territoires en ont conscience, revitaliser le centre des communes ne peut avoir de sens que si l'on réfléchit, au minimum, à l'échelle d'un bassin de vie.

C'est dans cet esprit que sont organisés les États Généraux de l'Habitat.

Ils s'adressent bien entendu aux Petites villes de demain qui sont au cœur de l'actualité, tout en veillant à l'articulation avec le territoire souvent ruraux dans lesquelles se concentrent des enjeux patrimoniaux et sociaux majeurs pour la France. Je formule le vœu que les exposés, les échanges et les débats nous aideront à établir des propositions concrètes nous permettant de face à ces nombreux défis. Nos territoires aspirent à une nouvelle donne économique, un plan de relocalisation des activités relatives aux besoins essentiels des habitants. Se loger, se cultiver, se nourrir, se déplacer, se divertir... tout en ménageant nos ressources et en valorisant notre héritage.

Cette aspiration est devenue réalité dans plusieurs endroits et elle s'est appuyée sur deux fondements majeurs : un choix politique déterminé et une ingénierie qualifiée pour le mettre en place.

Michaël Weber

Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France



© Parc des Pyrénées aragoises / Philippe Moutet / PNRP / Sébastien Carlier - INRIG.

PROGRAMME

Ces deux jours nous conduiront à échanger et débattre autour des questionnements suivants :

- Quel peut être l'apport de l'enseignement supérieur dans un redéploiement local ?
- Est-il possible de subvenir aux besoins d'habitat par une politique de rénovation de l'existant ?
- Comment mobiliser architectes, artisans et distributeurs de matériaux autour d'un patrimoine bâti réhabilité et adapté à la vie contemporaine ?
- Comment l'urbanisme peut-il être le garant d'une sobriété foncière ?
- La qualité de l'espace public peut-elle contenir l'étalement urbain ?
- Comment favoriser la consommation de biens et de services locaux ?
- La démocratie participative peut-elle amorcer un ancrage territorial plus net ?
- Comment mettre en place une animation culturelle s'appuyant sur le patrimoine ?
- Comment imaginer une mobilité alternative à partir de la revitalisation des centres ?
- Comment installer des filières pour rénover et construire à partir avec des matériaux locaux ?
- Comment encourager une alimentation élaborer à partir de l'agriculture environnante ?
- La restauration collective produite avec des produits locaux peut-elle être un levier à la qualité paysagère et à la richesse biologique ? Comment les collectivités peuvent-elles construire une stratégie d'éducation au territoire par l'alimentation ?
- Comment un territoire peut-il mettre en place un plan alimentaire local ?
- Comment résoudre les discontinuités écologiques ?
- Comment garantir la qualité d'un paysage et du cadre de vie ?
- Quels sont les besoins d'une collectivité pour élaborer et mettre en place un projet local ?
- Mettre en place une monnaie locale peut-il favoriser un développement local ?

Partenaires :

Ministère de Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales, Ministère de la Culture, Ministère de la Transition Écologique, Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Fédération des SCoT, ANAH, Soliha, Fédération des CAUE, Cité de l'Architecture, CREBA, École d'Architecture du Val de Seine.

Participation forfaitaire : 40 euros par jour

Pour vous inscrire :
Date limite d'inscription vendredi 15 novembre

Lien d'inscription :
<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/la-federation/etats-generaux-de-lhabitat>

Contacts :

Nicolas Sanaa,

Tél : 06 63 47 46 77 / Courriel : nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr

Fabien Hugault,

Tél : 06 99 93 82 91 / Courriel : fhugault@parcs-naturels-regionaux.fr

Philippe Moutet,

Tél : 06 99 94 29 08 / Courriel : pmoutet@parcs-naturels-regionaux.fr



© Parc des Capes et Marais d'Opalle / PNRIF / Nathalie Salinas, Parc des Monts d'Audoubert

PROGRAMME

Jeudi 25 novembre 2021

Sous le signe de l'enseignement supérieur en renfort d'un déploiement des territoires

09h00 : Accueil des participants.

09h30 : **Propos introductifs :**

Philippe Bach Directeur de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Val-de-Seine, Michaël Weber Président de la Fédération des Parcs, Yves Le Breton Directeur général ANCT, Valérie Mancret-Taylor Directrice générale de l'Anah, Emmanuelle WARGON, Ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée du Logement (sous réserve).

Première séquence :

10h00 :

L'enseignement supérieur peut-il servir de levier aux Petites Villes de Demain ?

Coordination et animation, Séverine Casasayas, Directrice du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes et Fabien Hugault, Chargé d'études Enseignement supérieur et aménagement du territoire à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

>> Dans les territoires, les travaux menés avec les écoles et les universités investissent les questions d'habitat dans un sens très large : patrimoine, mobilité, accès aux services, alimentation, activité économique, loisirs... Les partenariats entre l'enseignement supérieur et les collectivités permettent d'identifier des gisements de développement, à partir de la connaissance et de l'exploitation des ressources locales : qualité de l'habitat, savoir-faire productifs, participation des habitants... Les sujets abordés suscitent des échanges, des débats, et opèrent un enrichissement mutuel entre les étudiants, les enseignants, et les différents acteurs d'un territoire. Avec un regard nouveau et transversal, les étudiants proposent des scénarios de développement prospectifs, parfois utopiques, et font petit à petit évoluer la vision des élus et des habitants pour des projets de reconquête des bassins de vie dont les centres-bourgs. Ces ateliers sont aussi une opportunité, pour les territoires, de créer des passerelles avec le monde de la recherche, tout en permettant aux étudiants un contact avec la ruralité et ses potentiels.

11h30 : **Se développer à partir d'une action en faveur de la nature, l'exemple de Saint-Pierre de Frugie**

par Gilbert Chabaud maire.

12h00 : Déjeuner sur place.



PROGRAMME

Jeudi 25 novembre 2021

Sous le signe de l'enseignement supérieur en renfort d'un déploiement des territoires

14h00 :

Deuxième séquence :

Les enjeux de la réhabilitation du bâti à partir des ressources locales

Coordination et animation, Philippe Moutet, Chargé de mission Energie-Climat-Adaptation-Architecture à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

>> L'actualité récente insiste sur l'immense besoin en logement et sur la nécessaire adaptation de ces derniers aux enjeux de transition et d'adaptation et de maîtrise du carbone. Dans le même temps, les ambitions portées par la démarche « Zéro Artificialisation nette » conforte une mobilisation du bâti existant souvent emblématique et patrimonial.

Cela sera un des points incontournables que devront notamment traiter les Petites villes de Demain et que traitent déjà de nombreuses collectivités et Parcs naturels régionaux.

Cet atelier s'efforcera de préciser l'inscription de cet enjeu dans une stratégie urbaine, de préciser les étapes de du diagnostic à la réalisation et d'en mesurer l'apport économique au territoire et l'intégration des savoir-faire et matériaux locaux.

15h30 :

Troisième séquence :

Quel serait la fonction du patrimoine et le rôle de l'architecte dans un plan de relance territorial ?

Coordination et animation, Benoît Melon, directeur de l'École de Chaillot

>> Parce que l'architecte est à la croisée des sciences humaines et des sciences exactes, entre la vie des habitants et l'art de concevoir et de bâtir les espaces où nous habitons, sa place est au cœur des nouveaux dispositifs, tels que le plan de relance territorial et elle doit être réaffirmée. Est-il normal que seule une infime part de nos concitoyens aient l'idée et les moyens de faire appel à aux architectes pour concevoir avec eux leurs lieux de vie ? Et, si nous y croyons et voulons redonner à l'architecte sa juste place au sein de ce dispositif, alors comment faudrait-il nous y prendre pour rendre effective cette intention ?

Au sein de « l'existant », la part du « patrimoine » représente une petite portion de celui-ci. Mais cette petite part pèse fondamentalement sur la qualité de notre cadre de vie et notre relation aux autres. Alors, comment faire en sorte de développer des modèles pour identifier collégialement cette part patrimoniale de notre héritage architectural, urbain et paysager afin de l'intégrer collectivement à la réflexion sur notre cadre de vie ?

17h00 :

Réhabiliter et rénover le bâti existant et l'adapter aux besoins contemporains

par Patrick Bouchain, architecte.

18h00 :

Projection du film-documentaire Un monde pour soi, suivi d'un temps d'échange

Animation, Olivier Thiébaud (sous réserve), Nicolas Sanaa et Anne Badrignans



PROGRAMME

Vendredi 26 novembre 2021

Une sobriété foncière construite à partir de la planification et de l'économie circulaire

09h00 : Accueil des participants.

09h30 : **Quatrième séquence :**
Quelle planification et quels outils pour répondre à l'ambition de la loi Climat résilience pour lutter contre l'artificialisation ?

Coordination et animation, Stella Gass, directrice de la Fédération des SCoTs

>> En matière de sobriété foncière les territoires ne partent pas d'une page blanche puisqu'ils ont contribué à réduire de 9000 ha par an depuis 2009 la consommation du foncier, soit près de 30 %. La loi Climat résilience a fixé l'objectif très ambitieux de diminuer de 50 % la consommation dans les 10 prochaines années, dans un délai très court, et de travailler dès à présent sur la lutte contre l'artificialisation. Comment les élus du bloc local et les différents acteurs vont-ils intégrer le défi du ZAN dans leur politiques locales ? Où en sont leurs réflexions et comment imaginent-ils leurs contributions aux transitions foncières et urbaines, comment les acteurs privés imaginent les solutions de demain pour un secteur immobilier plus responsable ?

11h00 : **Cinquième séquence :**
Comment l'économie territorialisée peut-elle répondre aux envies d'habiter pleinement et sobriement un bassin de vie ?

Coordination et animation, Stéphane Adam, Chargé de mission Développement à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

>> Les réponses à cette question peuvent être apportées à différents stades de vie de l'entreprise ou par différents types d'approches :

- l'accueil de nouvelles activités (sur le territoire : dans ce cas, les solutions de réhabilitation de lieux non occupés à forte dimension patrimoniale (ex : anciennes usines ou ateliers artisanaux) sont très cohérentes avec les enjeux de valorisation des patrimoines, de moindre consommation de foncier.
- Les démarches d'artisans travaillant sur la réhabilitation du bâti traditionnel qui permettent la restauration de patrimoines existants grâce à leurs savoir-faire maîtrisés. Dans un certain nombre de cas, les territoires structurent des démarches collectives et mettent en place des signes de reconnaissance.

- Lancement de tiers lieux qui proposent des services à la population sur le territoire avec des logiques innovantes. Ils interviennent en matière de formation sur les thèmes « Économie du changement », « Économie verte », « Inclusion numérique ».

- le développement d'activités en matière notamment de tourisme s'appuyant sur la valorisation de ressources locales qui donne l'occasion d'une découverte des patrimoines grâce à des acteurs du changement au moyen de la mise en réseau d'acteurs et de sites existants.

12h30 : Déjeuner sur place.



© Parc de Lorraine / Fabien Hugaut, IPNRF / Cécile Brand, Parc des Volcans d'Auvergne / Parc des Pyrénées aigéennes.

PROGRAMME

Vendredi 26 novembre 2021

Une sobriété foncière construite à partir de la planification et de l'économie circulaire

14h00 :

Sixième séquence :

Quelle organisation pour favoriser une alimentation plus locale ?

Coordination et animation, France Drugmant, chargée de mission agriculture et alimentation à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

>> Aujourd'hui, la dimension alimentaire devient constitutive au projet de territoire. Ces données est de plus en plus prise en compte par les pouvoirs publics, notamment par la mise en place de Projets alimentaires territoriaux qui consistent à allouer des crédits d'ingénierie aux territoires afin qu'ils organisent des filières locales. Ça et là, cette politique est venue en renfort des projets de territoire permet aujourd'hui de reconsidérer une approche plus qualitative et plus territoriale de l'alimentation. On observe qu'il existe dans actions structurantes et qui peuvent faire levier, comme par exemple, la restauration collective ...

Nous traiterons dans cet échange de comment améliorer et favoriser une production plus locale et quel mode d'organisation elle nécessite du socle foncier aux assiettes des habitants.

15h30 :

Septième séquence :

Élaboration avec les participants d'un manifeste en faveur d'une relance de l'habitat à partir des ressources de territoires

Coordination et animation, Éric Brua directeur de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

16h45 :

Conclusion

par Romain Lajarge, enseignant-chercheur à l'école d'architecture de Grenoble

17h15 :

Fin des États Généraux de l'Habitat